

G. TH. GUILBAUD

Avant-propos

Mathématiques et sciences humaines, tome 54 (1976), p. 5-6

http://www.numdam.org/item?id=MSH_1976__54__5_0

© Centre d'analyse et de mathématiques sociales de l'EHESS, 1976, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Mathématiques et sciences humaines » (<http://msh.revues.org/>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

AVANT-PROPOS

La présente livraison de "Mathématiques et Sciences Humaines" est centrée sur une question de praxéologie mathématique - souhaitons que la technicité des exposés ne fasse pas oublier que l'origine des problèmes se trouve dans une réflexion - ancienne et permanente - concernant les procédures de vote.

Encore aujourd'hui, et, (qui sait ?) peut-être plus aujourd'hui que jamais, une certaine ambiguïté doit être mise à jour. Lorsqu'une collectivité, grande ou petite, a l'habitude de recourir au vote c'est, semble-t-il, pour prendre une décision. Pour chacun des électeurs, le choix à faire est celui d'un acte à accomplir - et ce choix doit évidemment être éclairé par les conséquences de chacun des actes possibles ; et ces conséquences jugées par le but recherché (les "intérêts", la "finalité", etc.).

Mais les discours, populaires ou savants, présentent très souvent une toute autre image. Quand on parle de "consultation populaire", par exemple, on a l'air de croire que la procédure a pour but de dégager une opinion - et la pratique, maintenant bien installée, des sondages, n'a fait que renforcer cette image.

C'est à cette image qu'on se réfère implicitement quand on parle de "vote sincère". On attribue à Borda (l'un des pionniers en la matière) la réplique "ma méthode d'élection est faite pour les honnêtes gens". Mais qu'est-ce donc que cette honnêteté ? J'ai le droit (et parfois le devoir) de déposer un bulletin dans l'urne. Je sais les règles du dépouillement, je peux donc imaginer toutes les conséquences possibles de mon acte, y compris les incertitudes.

Mais où a-t-on dit que c'est "mon sentiment" que je dois dire ? au point que si quelqu'un lisait mon bulletin, il saurait "ce que je pense", "ce que je souhaite".

C'est une façon de mélanger les genres, confondre l'isoloir et le confessionnal.

L'ambiguïté est signalée de façon fort claire par cette locution courante de "sincérité du vote" ; à quoi l'on oppose l'idée de "vote stratégique" (ou bien encore : votez utile !).

Il y aurait beaucoup à dire sur ce thème : suivre l'idée chez les écrivains de la politique - examiner comment les institutions qui se veulent démocratiques ont évolué à la suite de telles réflexions - mais ce n'est pas le lieu ici. Notre revue s'occupera seulement des efforts mathématiciens pour mettre au clair les modèles. On verra que ce n'est pas facile.

L'occasion du rassemblement de textes qu'on va lire est la rencontre d'un important texte de S. Lhuilier. Cet "examen du mode d'élection ... adopté à Genève" (1794) est cité par Montucla (Hist. des Math. Part. V. Liv.I p.421). Mais c'est à la sagacité de Monsieur P. Moessinger que nous devons de l'avoir retrouvé, et de pouvoir le mettre ici sous les yeux de nos lecteurs.

Remercions-en la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève et son Président, le Professeur Louis Binz.

On aura, je pense, beaucoup de plaisir, à lire ce texte savoureux. Et beaucoup d'intérêt aux articles qui suivent, tous consacrés à notre thème : l'action par le vote. On verra ainsi que la question, même sur le plan mathématique qui est le nôtre, est loin d'être définitivement réglée.

G.Th. GUILBAUD*

* Centre de Mathématique Sociale, Paris